Les représentants de la société civile saluent la décision du gouvernement de mettre en œuvre la Politique de mobilité durable

Montréal, le 25 janvier 2019 – Les membres du comité consultatif sur la mobilité durable, mis en place par le gouvernement précédent pour l'appuyer dans l'élaboration de la première Politique de mobilité durable (PMD) dévoilée en avril 2018, se réjouissent de la décision du nouveau gouvernement de la mettre en œuvre et de poursuivre ce travail de co-construction. Comme annoncé par le ministre des Transports du Québec, M. François Bonnardel, le comité aura dorénavant le mandat de conseiller le gouvernement pour assurer le respect de la vision de la PMD et l'atteinte de ses objectifs à l'horizon 2030.

Les membres de ce nouveau comité de suivi accueillent par ailleurs avec satisfaction le démarrage des travaux du *Chantier sur le financement de la mobilité*, essentiels à l'atteinte des objectifs de la PMD.

CITATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

« Vivre en Ville salue cette décision et mettra avec enthousiasme son expertise au service du gouvernement. La vision énoncée dans la PMD est la bonne parce qu'elle mise sur "un territoire aménagé dans une perspective de mobilité durable". » — Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville

« L'ACQ a été partenaire du gouvernement du Québec dans l'élaboration de la Politique de mobilité durable et salue la décision du ministre Bonnardel de poursuivre dans cette voie. L'industrie du camionnage continuera de travailler afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, et l'ACQ conseillera le comité et le gouvernement afin que les mesures d'accompagnement pour y parvenir soient adéquates. » — Marc Cadieux, président-directeur général de l'Association du camionnage du Québec (ACQ)

« Trajectoire salue la décision du ministre des Transports de maintenir la Politique de mobilité durable dans son intégralité et de poursuivre la collaboration avec la société civile. Monsieur Bonnardel envoie un signal fort de sa volonté de repenser nos façons de se déplacer et que les transports collectifs sont au cœur de cette réflexion. » — François Pepin, président de Trajectoire Québec

« Les secteurs de transport des personnes et de marchandises ont besoin d'un appui fort et continu afin de devenir des vecteurs de prospérité et de croissance propre. Le CPQ est heureux de voir que le gouvernement a décidé de poursuivre le travail de collaboration entrepris au cours des derniers mois pour mettre en œuvre la PMD. » — Yves-Thomas Dorval, président-directeur général du Conseil du patronat du Québec

« La Politique de mobilité durable s'accompagne de nouveaux investissements longtemps attendus et qui contribueront au développement des transports collectifs partout au Québec. Le ministre Bonnardel envoie aujourd'hui un signal positif vers un rééquilibrage du financement des réseaux de transport. » — Samuel Pagé-Plouffe, coordonnateur de l'Alliance TRANSIT

« CargoM félicite le ministre Bonnardel pour l'annonce de la mise en place du comité de suivi de la Politique de mobilité durable 2030. Nous le voyons comme une belle occasion pour le secteur de la logistique et du transport de marchandises de participer activement aux enjeux de développement durable. » — Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM

« Équiterre salue l'intention du gouvernement de mettre en œuvre la politique de mobilité durable dans son intégralité, basée sur l'approche "Réduire-Transférer-Améliorer". Le secteur du transport étant responsable de plus de 40 % des émissions de GES au Québec, cet outil est une pierre angulaire dans l'atteinte des cibles de réduction de GES. C'est avec enthousiasme que nous poursuivrons notre collaboration au sein du comité. » — Sidney Ribaux, directeur général et cofondateur d'Équiterre

« Nous saluons la volonté du gouvernement de poursuivre le déploiement de la Politique de mobilité durable avec des représentants de la société civile. Par ailleurs, la Sodes réitère l'importance d'atteindre la cible gouvernementale qui consiste à augmenter de 25 % d'ici 2030 les tonnages de marchandises transbordés dans les ports et les centres intermodaux ferroviaires du Québec. Cela favorisera la réduction des émissions de GES dans le secteur des transports. » — Nicole Trépanier, Présidente-directrice générale de la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes)

« La mise en œuvre de la politique de mobilité durable est une excellente nouvelle. Ses objectifs ambitieux en matière de mobilité durable des personnes et des marchandises lancent un signal clair quant aux actions à prendre pour diminuer la congestion, atteindre une plus faible empreinte carbone et améliorer la qualité des milieux de vie tout en trouvant les moyens de les financer. L'implication de la société civile en facilitera la réalisation. » — Florence Junca Adenot directrice du FORUM URBA 2015, UQAM

« L'industrie du taxi a le potentiel de contribuer de façon majeure à la progression de moyens de transport durables, dans tout le Québec. Nous sommes heureux de pouvoir continuer le travail entrepris. Nous assurons le gouvernement de notre participation active et constructive. » — Abdallah Homsy, porte-parole du Regroupement des intermédiaires de taxi de Québec

« Le secteur du transport représente 43 % des émissions de GES du Québec et plus de 20 % du budget des ménages, des chiffres qui ne cessent d'augmenter. À l'heure de l'urgence climatique, la mobilité durable est la clé pour offrir des alternatives qui vont réduire la facture de transport des ménages tout en protégeant l'environnement. » — Karel Mayrand, directeur général pour le Québec et l'Atlantique à la Fondation David Suzuki

« L'Association des transports collectifs ruraux du Québec est heureuse de constater que le travail accompli par l'ensemble des partenaires ayant œuvré à la création de la Politique de mobilité durable soit reconnu et poursuivi. De grands défis de mobilité sont présents dans toutes les régions du Québec. Il faudra donc trouver des solutions adaptées et respectueuses des réalités régionales afin d'atteindre les cibles de la PMD. » — André Lavoie, président de l'Association des transports collectifs ruraux du Québec

« L'innovation dans l'ensemble des modes de transports, de la technologie au financement, sera cruciale pour nous permettre d'atteindre des cibles de mobilité durable. Ces cibles sont ambitieuses, mais nécessaires pour la santé des citoyens et de nos collectivités. Je salue l'ouverture du gouvernement d'adopter ces cibles et de former un comité de suivi pour s'assurer de les atteindre. » — Jean-François Barsoum, chef canadien du groupe conseil Environnement et Innovation IBM

« L'ATUQ est heureuse de poursuivre sa contribution à la PMD au sein du comité de suivi. Nous saluons la décision du gouvernement de la mettre en œuvre et d'y prévoir les ressources et investissements pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes donnés. Le transport en commun fait évidemment partie de la solution, mais nous croyons fermement que c'est le travail concerté de toutes les parties prenantes des domaines variés comme l'aménagement et les nouvelles technologies qui va permettre d'améliorer la mobilité des personnes partout au Québec. » — Marc-André Varin, directeur général de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ)

« L'application de la politique de mobilité durable sera un levier important de la lutte contre les changements climatiques. Nous saluons l'engagement de sa mise œuvre par le nouveau gouvernement et sa volonté de collaborer avec les acteurs ayant participé à son élaboration. Le succès de la PMD reposera sur la mobilisation de toutes les parties prenantes et d'un financement efficace du plan d'action à venir. » — Vincent Moreau, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

« Nous nous réjouissons de l'appui du ministre Bonnardel à l'égard de la mise en œuvre de la Politique de mobilité durable. Les travaux du Chantier sur le financement de la mobilité seront décisifs et permettront d'assurer l'atteinte des cibles, particulièrement dans les dossiers innovants comme l'électrification de l'ensemble des modes de transports et l'introduction harmonieuse du transport intelligent. » — Sarah Houde, présidente-directrice générale de Propulsion Québec

« Nous saluons la volonté du gouvernement de poursuivre la collaboration à la fois avec les acteurs de la société civile et l'ensemble des ministères. C'est une approche qui est gagnante pour tous les secteurs d'activités, et qui va permettre d'assurer une cohérence dans toutes les actions et les décisions gouvernementales qui concernent la mobilité durable. » — Geneviève Brisson, membre du conseil d'administration de l'Alliance SWITCH et Chef, Affaires gouvernementales mondiales chez Enerkem

-30-

À propos du comité de suivi

Dans l'esprit de la co-construction, le comité de suivi a pour mandat de conseiller le gouvernement pour assurer le respect de la vision de la PMD et l'atteinte de ses objectifs à l'horizon 2030.

Le comité de suivi regroupe différents acteurs de la société civile détenant une expertise particulière sur les questions de mobilité et de transport. Précisément, les membres du comité sont : Aéroports de Montréal (ADMTL), Alliance TRANSIT, Association du camionnage du Québec (ACQ), Association des transports collectifs ruraux du Québec (ATCRQ), Association du transport urbain du Québec (ATUQ), Canadien National (CN), Cargo Montréal (CargoM), Conseil du patronat du Québec (CPQ), Équiterre, Florence Junca-Adenot (UQAM), Fondation David Suzuki, Jean-François Barsoum (IBM), Marie-Hélène Vandersmissen (Université Laval), Propulsion Québec, Regroupement des intermédiaires de taxi de Québec (RITQ), Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes), SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, Trajectoire Québec, Vivre en Ville, et COPTICOM, Stratégies & Relations publiques, qui en assure la coordination.

Renseignements

Christophe Aura
COPTICOM
caura@copticom.ca
514-577-5838